

## Réunion du 04 mars 2009

**Présents** : Christian SIMON, Jean-Claude RAFFIN, Xavier LETT, Pascal POILANE, Jean-Marc COUVERT, François CHEMIN, Christian VALLIER, René RATEL, Pierre VALLERIX, Roland AVENIERE, Marielle MOLLARD, Olivier DESSERICH, Jacques TONDA, Christian CHIALE, Gilles MARGUERON, Nicole PETIT, Georges RIVIERE, Antoine PLA.

**Procuration d'**Alain MARNEZY à Pascal POILANE.

Le Président ouvre la séance à 20 H 30 et propose d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Comité approuve le compte rendu de la réunion précédente en notant la proposition de la commune du Freney de mandater une étude d'impact sur le taux de pénétration du journal Terra Modana sur le territoire cantonal.

### **1-ASSAINISSEMENT**

- *Débat d'orientation budgétaire*

#### • **INVESTISSEMENT**

#### **Tranche 3 :**

##### ➤ Fourneaux - STEP :

Quelques finitions restent à faire:

↳ **100 000€**

A percevoir 320 000€solde subventions (AE, CG73, FSR) + participation Communes pour mise en séparatifs + travaux divers (50 000€)

##### ➤ Dossiers communaux (Modane, Villarodin-Bourget)

Subvention de l'Agence de l'Eau (30%) soldées pour le 31/11/2009 (205 000€)

Subvention CG73 (137 000€)

Modane : suite Loutraz ouest (avenue E. Charvoz) + enrobé

↳ **500 000€**

Villarodin Bourget (lotissements Champ Pellard et Mont d'Oran) : travaux terminés

↳ **0€**

#### **Tranche 4 :**

- Avrieux - Pont de la Glaire  
Quelques finitions  
€ 40 000€
- Villard – STEP  
Travaux non réalisés en 2008  
€ 150 000€ (A la demande du maire de St André, la somme inscrite sera de 180 000 €)

#### **Tranche 5 :**

- Raccordement Loutraz (Passage pont E. Charvoz)  
Travaux en 2009, subventions (CG73+AE =100 000€)  
€ 200 000€
- Traversée de Modane gare Fourneaux  
1<sup>ère</sup> tranche travaux en 2009 (Fourneaux)  
Projets + DCE pour les tranches Modane (2010 ->2013) en 2009  
€ 700 000€

#### **Emprunt :**

Emprunt couvrant le solde Avrieux – Pont de la Glaire + Raccordement Loutraz à réaliser (400 000€environ)

#### **Travaux communaux (Mise en séparatifs):**

- Modane (Loutraz Est)  
1<sup>ère</sup> tranche de travaux en 2009  
€ 250 000€
  - Modane (Valfréjus extension de réseau)  
Travaux en 2009  
€ 60 000€
  - Aussois (route de Cotériat) : solde financier avec la commune  
€ 30 000€
  - Villarodin Bourget : Rue St Antoine et St Pierre  
Etudes en 2009  
€ 30 000€
  - Fourneaux (raccordement quartier « Vieux Fourneaux »)  
Etudes en 2009  
€ 20 000€
  - Autres communes : attente demandes  
€ 20 000€
- } Réponse par écrit avant le 1<sup>er</sup> avril 2009

#### **STEP + Plateforme de compostage:**

Solde investissement : 350 000€  
Télégestion du réseau (FO) : 90 000€  
Gros matériel / outillage (lame déneigement...) : 10 000€

↳ 450 000€

Solde subventions (AE+ CG73) : 600 000€  
Solde participation autres collectivités (Bessans, SIVOM de Val-Cenis, SIVOM Val d'Ambin, Communauté de Commune Maurienne Galibier) : 100 000€

### **Compostage :**

Suite réalisation plan épandage « domaines skiables canton de Modane » : 30 000€  
Achat bennes coproduits + gros matériel (grille 0/40 pour crible...): 15 000€

↳ 45 000€

### **Réseaux intercommunaux et services techniques SICM:**

3,5T benne Amplirol en remplacement du fourgon : 20 000€

### **Schéma Directeur AEP intercommunal :**

30 000€

#### **• FONCTIONNEMENT**

##### **Dépenses**

<u>Charges de personnel</u>	en 2008	108 000 €
	<b><u>Prévision 2009</u></b>	
	Ingénieur	45 000 €
	Secrétariat 50 %	15 000 €
	Responsable exploitation STEP + PFC	34 000 €
	2 agents d'exploitation	<u>55 000 €</u>
		<b>149 000€</b>
<u>Charge Générale</u>	en 2008	19 000€réalisé (26 000€prévu)
	<b><u>Prévision 2009</u></b>	<b>25 000 €</b>
<u>STEP + PFC</u>	en 2008 (3 mois)	36 000 €
	<b><u>Prévision 2009</u></b>	<b>210 000 €</b>
<u>Entretien réseaux + postes relevages</u>	en 2008	18 000 €réalisé (40 000 €prévu)
	<b><u>Prévision 2009</u></b>	<b>30 000 €</b>

<u>Charge Financière</u>	Emprunt T1	27 000 €
	Emprunt T2	52 000 €
	Emprunt T3	126 000 €
	Emprunt rachat collecteurs	52 000 €
	Emprunt STEP + PFC	154 000 €
	Avance remboursable Agence de l'eau T1	21 000 €
	Avance remboursable Agence de l'eau T2	27 000 €
	Frais ligne de trésorerie	10 000 €
	Emprunt T4	40 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>509 000 €</b>
	<b>TOTAL dépense</b>	<b>923 000 €</b>

### Recettes

Excédent antérieur (500 000 € disponible)	228 000 €
Redevance	600 000 €
Participation autres collectivités compostage	80 000 €
Remboursement frais communes	5 000 €
Divers	10 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>923 000 €</b>

- *Signature convention pour le traitement des sous-produits d'assainissement (matière de vidange et graisses)*

Le Comité autorise le Président à signer une convention avec les entreprises de vidange et les Stations d'épuration du département pour fixer les modalités de traitement des matières de vidanges pouvant être traitées à la STEP.

- *Demande de subvention pour la réalisation d'un plan d'épandage du compost*

Le Président est autorisé à demander des subventions auprès de l'Agence de l'Eau.

- *Définition du tarif de location du Manitou*

Le Comité décide de fixer le tarif du chargement du compost par l'engin de la STEP à 80 € HT/ heure.

- *Modification de la délibération « Tarif redevance 2009 »*

A la demande de la Sous-préfecture, une précision est apportée sur la durée de validité des tarifs votés pour 2009.

## 2-ADMINISTRATION GENERALE

- *Débat d'orientation budgétaire*

- Administration générale

Le poste « Salaires » de l'administration générale ne devrait pas augmenter en 2009 car les effectifs restent les mêmes qu'en 2008 (à noter cependant l'embauche d'une apprentie jusqu'en septembre 2009). Les autres postes de dépenses de l'administration générale (fourniture, entretien matériel, déplacements, etc.) ne devraient pas trop évoluer.

- Maurienne Expansion

La subvention demandée pour 2009 est de 18 245 €

<u>Subventions diverses</u>	Montant demandé	Proposition SICM
- GRAC (pièce de théâtre Modane) :	1 000 €	1 000 €
- Union Sportive Modane (tournoi international de foot) :	3 000 €	3 000 €
- Trail Terra Modana :	6 000 €	XXX €
<i>(la subvention sera à affiner après rencontre avec le responsable de l'association)</i>		
- GPCM : Marché de Noël 2007	1 448 €	1 448 €
- GPCM : Paëlla Modana 2007	700 €	700 €
- Animations d'été :		20 000 €
<i>(les animations d'été ont fait l'objet d'un appel à projet diffusé début février)</i>		
- Amicale du personnel	1 210 €	1 210 €
- Chèques vacances 2008 :	3 456 €	3 456 €
- Comice agricole de Maurienne	160 €	160 €
- Club Nautique Vanoise:	4 570 €	4 570 €
- Union Musicale du Charmaix (Centenaire)	400 €	400 €

- Arc et rivière

Une campagne sur plusieurs années de nettoyage des affluents de l'Arc sur toutes les communes du canton doit continuer au printemps, les travaux sont subventionnés à hauteur de 60% et le solde des sommes prévues pour ces travaux sera facturé aux communes sur lesquelles les travaux seront effectués (chaque commune a reçu un document des travaux à effectuer sur les ruisseaux). Suite aux crues de 2008, aucun entretien n'a été réalisé.

Pour 2008, il était prévu de réaliser les travaux programmés en 2007 et en 2008 soit un coût total de 130 000 €TTC.

Pour 2009, il est possible d'ajouter le programme 2009 (soit 56 150 € TTC), mais il est indispensable que les communes indiquent si elles souhaitent réaliser les travaux car les subventionneurs risquent de plus accepter de proroger les arrêtés attributifs de subventions.

La protection de la rive gauche (côté Rizerie) est toujours en projet, elle sera faite si l'Etat attribue une subvention. Le coût des travaux est de 180 000 € HT, avec 72 000 € du département, 36 000 € de l'Etat et 72 000 € de la mairie de Modane. Ces travaux rentrent dans la compétence Arc et rivière du SICM.

- ORC

Action pluriannuelle remplaçant l'ORAC (Opération de restructuration de l'artisanat et du commerce) et qui est étendue à toute la vallée de la Maurienne. La part du SICM est de 5 400 € (somme déjà provisionnée au budget 2008 mais pas engagée car les actions n'ont pas commencées). Le dossier est actuellement en cours d'instruction au niveau du Syndicat du Pays de Maurienne. Comme rien n'a été fait en 2008 on garde les sommes pour 2009.

*Le Comité demande qu'un courrier soit adressé au Président du SPM pour lui demander de réactiver ce dossier afin de satisfaire les demandes qui ont été exprimées par certains commerçants du canton.*

- OPAH

En 2008, le coût de l'animation s'élève à 20 855 € TTC avec une subvention de 50 % de l'ANAH (10 400 €) et de 12 % du Conseil général (2 500 €).

Pour 2009, il faut prévoir une dépense maximale de 35 000 € avec les mêmes taux de subventions.

- Balayeuse

838 heures de fonctionnement en 2008 (coût horaire de location de la balayeuse avec chauffeur = 39,50 euros en incluant une participation de 8 000 € de LTF, participation qui sera nulle en 2009).

*M. Gilles Margueron demande que soit vérifié le coût horaire du salaire du chauffeur de la balayeuse.*

- Bâtiment relais et bâtiment SAI

Sur l'emplacement libre situé sur le Pôle industriel du Fréjus, il est prévu de construire un bâtiment relais pour environ 500 000 € (prix APS année 2000) avec une subvention du CG73 de 150 000 € (la construction sera envisagée quand le besoin se fera sentir).

Actuellement deux bâtiments appartenant au SICM sont loués par Doppelmayr : celui qui faisait l'objet d'un crédit-bail et le bâtiment SAI. Des discussions sont actuellement engagées avec Doppelmayr sur le fait de leur vendre un ou deux de ces bâtiments. L'estimation des Domaines est de 230 000 € pour le bâtiment Doppelmayr et de 350 000 € pour le bâtiment SAI. Au stade actuel des discussions avec Doppelmayr, l'entreprise semble intéressée pour ne racheter que le bâtiment « Doppelmayr » à 200 000 €

*La demande de la société Doppelmayr est désormais de proposer l'achat des 2 bâtiments. Le dossier est en cours.*

- Pépinière d'entreprises

Les travaux de construction de la pépinière d'entreprises sont terminés depuis l'été 2008 sur une parcelle des Terres Blanches (à côté du Gymnase) pour un coût total de 850 000 € HT avec un montant de subventions de 634 000 € pour la construction (FNADT 112 000 €, CG-CTS 177 000 €, Europe 295 000 €, Etat 50 000 €) et une subvention de 82 000 € pour la chaufferie bois (CG73 33 000 €, Région 49 000 €). Toutes les subventions ont été perçues sauf une partie de celle de l'Europe (118 000). La participation du SICM s'élève donc à 134 500 €. Ces travaux ont été financés sur le budget des zones industrielles. Nous n'avons donc pas fait d'emprunt pour couvrir la participation du SICM.

Le fonctionnement (chauffages fournitures électricité secrétariat etc.) est également imputé sur le budget ZI en fonctionnement. Le coût a été de 5 000 € pour les quelques mois de fonctionnement en 2008. Pour 2009, nous l'estimons à environ 15 000 €

Actuellement 4 bureaux sont loués (environ 6 000 € de recettes prévues pour une année), pour équilibrer le budget fonctionnement il faudrait en louer au moins 4 de plus (la pépinière dispose de 8 bureaux).

A noter également que Maurienne Expansion va recruter un chargé de mission pour assurer l'animation économique de la pépinière d'entreprises. Le coût pour le SICM sera de 11 500 € par an pendant 2 ans.

- Protection ZI du Fréjus

Des travaux ont été réalisés en 2008 suite aux crues :

- des travaux d'urgence pour un montant de 7 200 € avec des subventions attribuées mais non encore perçues ;

- des travaux de réparation des digues (à réaliser en 2009) pour un montant prévisionnel de 92 000 € et au moins 36 % de subvention du Conseil Général. La Région et l'Etat devraient également nous attribuer une subvention mais les montants ne sont pas connus à ce jour.

- Cinéma

Le déficit 2007 était de 34 466 € Il faut donc rajouter 4466 € en 2009 pour le combler (le SICM n'intervenait qu'à hauteur de 30 000 €an maximum)

Déficit 2008 = 33 635 €.

En décembre dernier, le Comité syndical a augmenté le montant maximal de la subvention annuelle de 30 000 à 35 000 €

Depuis 2007, il avait été décidé que pour connaître le déficit exact du cinéma, une partie du salaire de l'animatrice de l'ACA (9 000 €) soit reversée par le budget cinéma de l'ACA vers le service ACA du SICM.

A partir de 2009 ce ne sera plus un forfait de 9000 € mais 30% du poste salaire de l'animatrice.

- Collège

On approche de la fin des échéances de l'emprunt contracté pour les trois premières tranches de la construction du collège. Le coût de remboursement de l'emprunt était d'environ 220 000 € en 2008 et d'environ 56 000 € en 2009 (qui est la dernière année de remboursement).

- Gymnase

Le coût de fonctionnement du gymnase des Terres Blanches est estimé à 60 000 € par an (salaires du gardien et de la femme de ménage, chauffage, eau, etc).

Le remboursement de l'emprunt lié à la construction est d'environ 53 000 € par an, financés à hauteur de 38 % par la communauté de communes de Haute Maurienne. Le coût annuel de l'emprunt pour le SICM est donc de 32 400 €

- Ski études

Une nouvelle répartition du coût de fonctionnement de la section ski-études du collège va être adoptée en 2009. Désormais, le coût est divisé à part égale entre toutes les intercommunalités de la vallée. Pour 2009, la participation du SICM est estimée à 2 000 €

- Rizerie

Le fonctionnement de la Rizerie est pris en charge par les services du SICM et entièrement refacturé à LTF une fois par trimestre.

En 2009, le service investissement peut être clôturé car toutes les subventions et participations diverses ont été encaissées.

Coût de la rénovation de la rizerie : 1 810 000 €HT

Total subventions + participation LTF : 1 168 000 €

Part du SICM : 13 000 €

*Concernant l'aménagement de la partie « Maurienne » de l'exposition, une demande va être effectuée au SPM pour leur proposer de prendre en charge ce dossier.*

- Musique

L'école de musique a coûté 52 000 € au SICM en 2008 sur un budget total de 130 000 € Les sommes pour 2009 devraient être à peu près identiques.

Suite aux nouvelles directives du CG 73 il risque d'y avoir de gros changements à l'avenir sur cette compétence...

- Maison cantonale

*Pour l'investissement :*

La maison cantonale est opérationnelle depuis le début de l'année 2006. Sa rénovation a coûté 1 070 000 €HT pour le bâtiment et 45 000 € pour les abords. L'emprunt de 750 000 € sur 30 ans coûte 44 600 €/an.

Les subventions obtenues sont les suivantes :

CG73	52 000 €
CDPRA	50 000 €
DGE	148 764 €
FNADT	50 000 €
<u>Chaufferie à bois :</u>	
CG73	26 856 €
Région	40 702 €
Ademe	36 000 €

Il reste également quelques travaux à prévoir : aménagement de signalétique, agencement intérieur, amélioration de l'espace de stationnement. L'emprunt contracté lors des travaux permettra de couvrir largement ces dépenses.

Il est en outre envisagé d'acheter un nouveau véhicule en remplacement du Kangoo, qui serait soit revendu soit mis à disposition de l'Assainissement.

#### *Pour le Fonctionnement :*

Mme Laglera qui est la secrétaire animatrice de la maison cantonale a été titularisée durant l'année 2008. Depuis l'ouverture de la pépinière d'entreprises, elle s'occupe également de la gestion du bâtiment et passe aussi plus de temps à l'accueil de la maison cantonale de façon à libérer Mme Robin qui participe désormais au montage de certains dossiers pour le SICM.

Cette dernière est intégrée au service « Maison cantonale » depuis 2008. Elle s'occupe de l'accueil en période touristique ou en cas de congés de sa collègue, de la photothèque, des relations transfrontalières, du montage de dossiers pour solder le CPER et préparer les nouveaux dossiers européens.

Il faut également prévoir une somme pour le fonctionnement courant de la Maison cantonale (téléphone, Internet, chauffage, électricité, fournitures etc.). En 2008, cette somme a été d'environ 60 000 €, on peut donc reconduire cette somme pour 2009.

#### *Point Information Jeunesse :*

L'animatrice du Point information jeunesse est embauchée par la Mission Locales Jeunes à mi-temps. Son salaire est refacturé à 70% au SICM et à 30% à la communauté de communes de Haute Maurienne, soit environ 10 000 €/an pour le SICM. Le PIJ a été transféré dans les locaux du Point Relais Jeunes pour une meilleure lisibilité de son action par les jeunes.

#### *Espace Public Numérique :*

L'animatrice de l'Espace Public Numérique va désormais hériter de missions nouvelles en plus de son travail actuel. Elle va notamment être responsable de tous les travaux d'infographie du SICM mais surtout de celui de l'ACA pour le compte des associations. Le coût de son poste (salaire et matériel) est estimé à 30 000 €. Il est également envisagé de racheter 1 à 3 postes supplémentaires afin de pouvoir permettre de continuer d'accueillir des usagers pendant que des formations sont données.

A noter que pour 2009 il n'y aura plus de subvention de leader+ pour l'animatrice.

- Piscine

*Pour le Fonctionnement :*

Le coût pour 2008 a été d'environ 330 000 €. En 2009, la somme sera plus importante car seule une échéance trimestrielle d'emprunt a été payée en 2008 (4 à payer par an à partir de 2009) et il faut encore ajouter les futures échéances de l'emprunt 2009.

*Pour l'investissement :*

Les travaux de rénovation de la piscine sont achevés. Leur coût s'élève à 2 250 000 € HT depuis 2000.

La dernière tranche (rénovation des vestiaires) est terminée depuis mai 2008. Le coût de cette tranche est de 1 150 000 € HT. Le solde des travaux, soit 450 000 €, doit être financé soit par un emprunt soit en prenant l'argent sur les zones industrielles (comme expliqué lors de la réunion du mois de janvier) soit en retenant les deux solutions. Je pense que la moitié en emprunt et la moitié sur les ZI serait la bonne solution car il faut garder de la trésorerie pour les projets futurs. Des travaux extérieurs d'aménagement sont également à l'étude ainsi que l'installation d'une vanne d'évacuation. Un chiffrage sommaire réalisé par un cabinet d'architectes s'élève à 230 000 € HT.

*Tous les travaux d'aménagement extérieurs seront réalisés en plusieurs tranches.*

- Contrat Stations moyennes

L'exploitation du Pôle Cantonal de Développement Touristique (PCDT) et de toutes les actions s'y rattachant, est finie depuis le 31 décembre 2007. Un service est ouvert (STA) sur le budget du SICM le temps de récupérer le solde des subventions qui ne nous ont pas encore été versées. Ce service est géré par M. Guillot et Mme Robin.

Depuis 2008, plus aucune dépense n'a été effectuée sur le PCDT.

Actuellement une ligne de crédit de 400 000 €, ouverte par le PCDT depuis octobre 2004, a été reprise et remboursée par le SICM début 2008 (le solde à rembourser était de 250 000 €).

Durant l'année 2008 environ 200 000 € ont été récupérés auprès des différents financeurs (Etat, Région et Département). Outre les 50 000 € qu'il reste à percevoir (tout ne sera peut être pas récupéré, plutôt 30 000 €), il faut également provisionner la somme correspondant aux intérêts de la ligne de crédit soit 29 000 €.

Les chiffres définitifs des dépenses se rapprochent finalement assez des sommes annoncées lors de la clôture du CPER.

- ACA

Demande de subvention pour 2009 : 57 940 €. Il faut rajouter à cette somme 9321 € correspondant au déficit 2008. Ce déficit est le résultat d'un prévisionnel 2008 irréaliste.

*Il a été demandé de rencontrer le Président de l'ACA pour qu'il fournisse un nouveau budget prévisionnel.*

- Politique cantonale jeunesse

La Politique cantonale jeunesse est opérationnelle depuis le printemps 2004 avec les fiches actions prévues. Le coût de cette politique a été de 160 000 € environ pour 2008 avec comme part du SICM environ 73 000 €. L'acquisition d'un nouveau mini bus a été réalisée également en 2008. Ce mini bus servant principalement aux transports de jeunes pendant les vacances scolaires d'été sert aussi pour les associations cantonales les week-ends quand il est disponible.

*Le Point Information Jeunesse ayant été transféré dans les locaux du PRJ, désormais le coût annuel du PIJ sera comptabilisé dans le budget Politique Cantonale Jeunesse.*

- Coopération transfrontalière

Rien de fait concrètement en 2008, le SICM a été présent aux nombreuses réunions. Les seules dépenses ont concerné les trajets pour se rendre aux différentes réunions.

Rien à rajouter au budget, ces sommes étaient déjà inscrites en 2008 (reste 8 500 €).

- Journal Terra Modana

Un nouveau service a été créé début 2008 pour gérer la parution du journal Terra Modana. Dans ce service il y a le salaire du journaliste et toutes les dépenses nécessaires à la parution des différents journaux (environ 18 par an)

Les dépenses sont réparties entre le SICM et les trois stations (Valfréjus, la Norma, Aussois), pour l'année 2008. Des restes de subventions du Contrat station moyenne ont été mobilisées.

Ce service est assujéti à la TVA (du fait des ventes de publicité).

Coût total : 85 000 € pour 2008

Subventions : 50 000 € pour 2008

SICM : 14 000 € pour 2008 (40 % du solde)

Stations : 21 000 € pour 2008 (60 % du solde partagé entre les stations soit 7 000 € par station).

En 2009, si nous voulons continuer cette parution, il faut que les communes transfèrent la compétence au Syndicat. Depuis la dernière réunion du SICM, il semble que l'on s'oriente vers la parution de 12 numéros et de deux suppléments été et hiver. La répartition des charges devrait être la suivante :

Coût total : environ 75 000 € pour 2009

SICM : environ 52 500 € pour 2009 (70 %)

Stations : environ 22 500 € pour 2009 (10 % chacune soit 7 500 € chacune + le coût des 2 suppléments à partager entre stations. Le coût total pour les stations est estimé à environ 9 800 €).

*Les communes doivent faire parvenir leur réponse quant à cette nouvelle répartition avant le prochain Comité syndical.*

- Fibre optique

Un nouveau service a été créé début 2008 pour gérer la mise en œuvre de la fibre optique dans le canton, action entreprise dans le cadre du Pôle d'excellence rural créé au niveau de la Maurienne. Ce service sera financé sur les critères du fonctionnement général, avec une somme payée par le SICM de 20 000 € et des subventions de l'Etat, la Région, et le Département.

Dans un premier temps, il n'y aura que des dépenses d'investissement à prévoir (nous rappelons que le SICM finance l'artère principale d'Aussois à la Praz avec des points de livraisons qui ont déjà été définis tels que les écoles, mairies, zones industrielles, etc.). Pour les autres raccordements communaux, le solde des travaux sera à la charge des communes (déduction faite des subventions). Nous travaillons sur ce projet avec le Syndicat du Pays de Maurienne et les communautés de communes de St Michel et de St Jean.

Les travaux ont eu du mal à démarrer à cause du changement à la direction du SPM, je pense que les choses sérieuses vont commencer en 2009 voire 2010 car le Département veut désormais intégrer le futur réseau mauriennais dans le schéma départemental de fibre optique). Il faut comme en 2008 mettre une somme de 20 000 € pour payer les premiers travaux.

Il faut également prévoir une somme (20 000€) pour financer l'étude d'un projet de réseau de récupération de chaleur sortant du Tunnel de Fréjus et susceptible de chauffer certains

bâtiments du SICM (pépinière, gymnase...). Ce dossier pourra faire l'objet de subventions européennes.

- Ordures Ménagères

La somme totale demandée au SICM par le SIRTOMM pour l'année 2009 est d'environ 841 200 €. Les sommes dues par les différentes communes sont récupérées intégralement en même temps que les impôts locaux pour quatre communes (Modane, Fourneaux, Villarodin le Bourget et Assois) et pour les trois communes restantes (st André, le Freney et Avrieux) en partie seulement, le résidu étant payé directement par la commune. Ces communes ont encore six années pour répercuter intégralement le prix des ordures ménagères sur les feuilles d'impôts des habitants (ces communes doivent définir leur taux de participation).

- TDF

*Frais de fonctionnement :*

Identiques à 2006 = 6 000 €

La TNT est opérationnelle depuis le mois de décembre.

- Sentiers

Des travaux ont été réalisés en 2008 sur le GR5 vers Valfréjus pour un coût de 21 000 €HT avec une subvention de 12 000 € (CG73). Le solde est à répartir entre les communes de Modane et de Fourneaux.

Pour 2009, la commune de Modane devra nous dire si elle décide de terminer les travaux du GR 5. Le montant est estimé à 25 000 € avec 50 % de subvention du CG 73.

Le sentier du Petit Bonheur est également concerné par des travaux en 2009 : Le balisage pour un coût estimé à 6 300 € (80 % de subvention), le solde étant à répartir entre Villarodin-Bourget et Modane, mais également des travaux de réparation suite aux crues pour un montant de 20 500 € (60 % de subvention), le solde étant à la charge de la commune de Villarodin-Bourget.

### **3 – PISCINE**

*- Signature d'un avenant de travaux*

Le Comité approuve l'avenant négatif pour le marché de l'entreprise Suffixe pour un montant de 295,70 €HT. Le marché passe donc de 81 311,83 €HT à 81 016,13 €HT. Le Président est autorisé à signer l'avenant.

*- Création de postes saisonniers de maîtres-nageurs*

Le Comité autorise la création de 5 postes saisonniers de MNS pour la saison 2009.

*- Modification de la régie de recettes de la piscine*

Le Comité autorise la modification de la régie de recettes de la piscine pour permettre le paiement des entrées par chèques vacances.

### **4 – TERRA MODANA**

*- Demande de prise de compétence*

La discussion est reportée au prochain comité.

### **5 – DIVERS**

*- Choix d'un bureau d'études pour la réalisation du schéma d'eau potable intercantonal*

Après analyse des offres par les services du CG 73, le Comité décide d'attribuer le marché au cabinet Safège pour un montant de 24 662 €HT.

*- Discussion autour du nouveau CPER*

Les membres du Comité sont informés d'une réunion qui a eu lieu, à l'initiative des stations, sur l'opportunité de candidater pour la nouvelle forme de CPER. Il est précisé que le SICM peut apporter son aide pour le portage du dossier mais que les stations doivent le solliciter expressément par courrier.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Président  
C. SIMON